



United Nations  
Economic Commission for Africa

**Réunion des Agences et Institutions partenaires au  
Mécanisme Sous-régional de Coordination, pour l'appui à  
la mise en œuvre du programme Union Africaine/NEPAD**

**Mot introductif de Monsieur Antonio Pedro**

*Directeur*

**Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission  
Economique des Nations Unies pour l'Afrique**

**6 décembre 2016**

**Libreville, Gabon**

**Monsieur le Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale (CEEAC),**

**Monsieur le représentant de la Commission de l’Union Africaine,**

**Monsieur le représentant de la Commission de la CEMAC,**

**Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Gabon,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des Agences du Système des Nations Unies,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des institutions sous-régionales et continentales,**

**Distingué(e)s invité(e)s,**

**Mesdames, Messieurs,**

L’honneur m’échoit de m’adresser à vous à l’occasion de l’ouverture de la septième réunion annuelle des Agences et Institutions partenaires au Mécanisme Sous-régional de Coordination pour l’appui à la mise en œuvre du programme Union Africaine/NEPAD en Afrique Centrale. J’aimerais tout d’abord exprimer, en mon nom propre et au nom de tous mes collaborateurs, toute la reconnaissance du Bureau sous-régional pour l’Afrique Centrale de la CEA au Gouvernement du Gabon, pour avoir accepté d’abriter nos assises et pour l’accueil chaleureux qui a été réservé à tous les participants.

Mes vifs remerciements également à son Excellence Mr ALLAM-MI Ahmad, Secrétaire Général de la CEEAC, dont l'institution a collaboré de manière étroite à l'organisation de la présente réunion et qui honore la CEA de sa présence à cette cérémonie d'ouverture. Ceci témoigne, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, de l'engagement de votre institution pour le développement socioéconomique et l'intégration régionale en Afrique centrale.

Je voudrais saisir l'opportunité pour vous remercier vous tous ici présents d'avoir répondu nombreux à notre invitation. Votre participation régulière depuis 2009 traduit l'enthousiasme que ce mécanisme suscite auprès des différents partenaires que vous représentez en Afrique Centrale.

**Mesdames, Messieurs,**

Comme vous le savez, le Mécanisme Sous régional de Coordination a vu le jour en novembre 2009 à Douala suite aux travaux de la deuxième réunion consultative sur la mise en œuvre des programmes Union Africaine/ NEPAD en Afrique Centrale. Ce mécanisme est animé par la réunion annuelle des agences et institutions partenaires qui appuient la

mise en œuvre du programme UA/NEPAD en Afrique Centrale et un réseau des points focaux désignés par chaque agence et institution partenaire. Il est structuré autour d'un Programme Commun Indicatif (PCI) qui contient les actions envisagées en appui aux institutions d'intégration en Afrique Centrale. Le PCI s'articule autour de six domaines de coopération ou groupes thématiques (clusters) correspondant aux priorités de la sous-région identifiées lors de sa conception. Il s'agit de : **(i)** Développement des infrastructures de Transport, Energie, TIC, Eau et Hygiène ; **(ii)** Gouvernance, Paix et Sécurité ; **(iii)** Industrie, Commerce et accès aux marchés ; **(iv)** Agriculture, Sécurité Alimentaire et Environnement ; **(v)** Sciences et technologie, mise en valeur des ressources humaines, emplois, Santé, VIH/SIDA; et **(vi)** Développement des cadres institutionnels. Après un premier programme couvrant la période 2010-2012, un deuxième PCI portant sur la période 2013-2016 (PCI II) a été adopté lors de la cinquième réunion du MSRC-AC tenue en octobre 2013 à Douala.

Le soutien du système des Nations Unies et des autres partenaires à la CEEAC, la CEMAC et leurs institutions spécialisées dans le cadre du MSRC-AC a jusqu'à présent été adossé à la mise en œuvre des programmes prioritaires du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). La réorientation des priorités de l'Union Africaine, avec l'adoption en 2015 de l'Agenda de développement 2063 et des Objectifs de Développement Durable (ODD), commande désormais de

revisiter le cadre d'appui du Système des Nations Unies à l'Union Africaine et aux Communautés Economiques Régionales (CER). L'insuffisance des capacités constituant une contrainte majeure à la mise en œuvre des programmes de développement en Afrique, le MSRC-AC devrait aider à répondre aux besoins d'appui de la sous-région en matière de planification et de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030.

L'adoption des ODD en septembre 2016 annonçait « *l'ère du Développement durable* » que Jeffrey Sachs considère comme une interaction complexe et dynamique des systèmes économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance. Il relève en outre que dans cet *Anthropocène* ou nouvelle ère anthropique, ces systèmes sont en perpétuelles mutations induites principalement par l'activité humaine. Il retrace les défis sans précédent ainsi que les opportunités qui accompagnent cette nouvelle ère. Ces défis sont très amplifiés dans les pays en développement.

A cet effet, dans cette nouvelle ère, si vous voulons répondre à l'impératif du développement durable, nous devons aller au-delà de la métrique fondée sur le PIB et adopter une approche axée sur quatre principes fondamentaux dans laquelle la performance n'est pas mesurée uniquement en termes financier/économique, mais également sur la base de la gérance de l'environnement, la responsabilité sociale des entreprises, l'état de la gouvernance/de la transparence. La dissociation

de la valorisation des ressources naturelles et les impacts environnementaux de la croissance économique devra être primordiale. Le choix des stratégies de dissociation devra tenir compte des considérations sur les droits de l'homme, la dynamique démographique et sociale, les impacts sur le climat, l'urbanisation et le développement rural, les habitudes de consommation, les normes et comportements sociaux, les facteurs économiques et environnementaux, les mesures incitatives pour les marchés et les entreprises, ainsi que les impératifs à l'échelle mondiale et les contextes locaux.

Toutes ces dimensions valeur doivent être appuyées par un partenariat tripartite fructueux entre les gouvernements, le secteur privé et les communautés locales, et par des plateformes de dialogue appropriées et la participation multipartite dans la résolution des problèmes, la recherche de solutions et la prise de décisions, des mesures équilibrées qui préconisent le compromis comme condition sine qua none des résultats gagnant-gagnant.

De toute évidence, à mesure que nous avançons, nous devons développer des outils nouveaux, holistiques et complémentaires ou améliorer ceux déjà existants en vue d'assurer la promotion du développement durable global et la transformation structurelle de nos économies dans les limites de la planète terre.

«*L'Ere du développement durable* » requiert par conséquent une analyse et une solution intégrées au défi de développement, auxquelles nous ne pouvons parvenir si nous compartimentons notre travail et balkanisons nos interventions. Ces fondamentaux soulignent davantage l'évidence de la proposition de valeur du MSRC. En qualité d'agences des Nations-Unies opérant en appui des CER et OIG en Afrique Centrale, nous ne pouvons continuer de travailler en vase clos et à partir d'une perspective sectorielle de nos avantages comparatifs perçus. C'est à travers notre travail collectif cumulé dans les initiatives phares que nous pouvons amplifier l'impact de nos interventions. Cette approche constitue le point focal du MSRC. J'estime que pendant ces deux jours, nous pouvons consacrer du temps aux réflexions sur des stratégies permettant de parvenir à un nouveau modèle de gestion de notre MSRC, mieux adapté à l'Agenda 2030 et aux ODD.

L'objectif principal de la réunion de cette année est donc de **(i)** permettre aux institutions d'Afrique Centrale de mieux comprendre la cohérence entre l'Agenda 2063 et les Objectifs de Développement Durable et la refléter dans leurs stratégies de développement et programmes d'activités ; et **(ii)** informer les partenaires du MSRC-AC des dispositifs et mécanismes appropriés de suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030.

C'est ainsi que ces assises seront l'occasion non seulement d'échanger sur l'état de mise en œuvre des recommandations formulées à Douala en 2014 en vue d'améliorer le fonctionnement du mécanisme et le taux d'exécution du PCI II, mais aussi de vous approprier les conclusions de

deux réunions majeures organisées récemment en Afrique, en l'occurrence: (i) la 17<sup>ème</sup> Session du Mécanisme Régional de Coordination organisée les 02 et 03 avril 2016 à Addis Abeba en Ethiopie sous le thème « ***le partenariat Union Africaine-Nations Unies dans la mise en œuvre de l'agenda 2063 et des ODD*** »; et (ii) la deuxième session du Forum régional africain pour le développement durable qui s'est tenu au Caire du 17 au 19 mai 2016 sous le thème « ***Assurer la mise en œuvre et le suivi inclusifs et intégrés du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063*** ». Vous aurez également la primeur de découvrir les conclusions du « ***Rapport OMD-ODD de Transition 2016: Vers une approche intégrée et cohérente du développement durable en Afrique*** » que viennent de publier conjointement la Commission économique pour l'Afrique, l'Union africaine, le Groupe de la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement. Ce rapport passe en revue les performances de l'Afrique en ce qui concerne les OMD et fait le point sur les défis et les opportunités associés à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des Objectifs de développement durable (ODD). Les discussions et communications qui suivront les présentations programmées offriront l'occasion d'examiner dans quelle mesure le Système des Nations Unies pourrait apporter son soutien aux institutions sous régionales, non seulement dans la mise en cohérence mais également dans la mise en œuvre effective de ces deux agendas internationaux.

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers participants,**

Votre programme de travail sera certes chargé pendant ces deux jours. Mais, je ne doute pas qu'avec votre enthousiasme et votre dynamisme vous engagerez de riches discussions qui permettront d'obtenir les résultats attendus, en particulier de dresser une feuille de route pour l'élaboration du prochain Programme Commun Indicatif intégrant les priorités définies dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie pour votre attention.